

# MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 118 • juillet 2018



## LA MINUSMA AUX CÔTÉS DU MALI POUR L'ORGANISATION DE SON ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

INAUGURATION DU **CENTRE D'INFORMATION ÉLECTORALE** : L'ONU POURSUIT SON SOUTIEN À L'ÉTAT DU MALI

**MÉDIAS ET ÉLECTIONS** : 50 JOURNALISTES ET ANIMATEURS SENSIBILISÉS SUR LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LES ÉLECTIONS

LES FEMMES ÉCHANGENT SUR LES VOIES ET MOYENS D'ACCROÎTRE LEUR PARTICIPATION À LA **MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

**3 DE LA PRÉPARATION À LA TENUE DU SCRUTIN : L'ONU AUX CÔTÉS DU MALI**

**9 L'APPUI AUX DIFFÉRENTS PROCESSUS ÉLECTORAUX AU MALI : UN VOLET DU MANDAT DE LA MINUSMA**

**13 INAUGURATION DU CENTRE D'INFORMATION ÉLECTORALE : L'ONU POURSUIT SON SOUTIEN À L'ÉTAT DU MALI**

**14 GAO : LA MINUSMA SOUTIEN LES MÉDIAS LOCAUX DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL**

**16 MÉDIAS ET ÉLECTIONS : 50 JOURNALISTES ET ANIMATEURS SENSIBILISÉS SUR LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LES ÉLECTIONS**

**17 LES JOURNALISTES ÉCHANGENT SUR "MÉDIAS ET DROITS DE L'HOMME PENDANT LES ÉLECTIONS"**

**19 RESTAURER LA SÉCURITÉ ET SOUTENIR LA JEUNESSE: LA MINUSMA FINANCE DEUX PROJETS À MÈNAKA**

**21 SÉCURISATION DES LIEUX DE DÉTENTION : LA MINUSMA SOUTIEN UN EXERCICE GRANDEUR NATURE**

**22 À KIDAL, UN PROJET À IMPACT RAPIDE RAPPROCHE LA POPULATION ET LA POLICE DES NATIONS UNIES**

**23 AVEC LE BENELUX, LA BELGIQUE APPORTE 1 MILLION D'EUROS AU FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI**

**25 LES RÉSEAUX SOCIAUX AU SERVICE DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS**

**27 DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR DES CASQUES BLEUS, HONORÉS POUR LEURS EFFORTS POUR LA PAIX**

**28 LES FEMMES ÉCHANGENT SUR LES VOIES ET MOYENS D'ACCROÎTRE LEUR PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX**

**31 A KIDAL, LA MINUSMA POURSUIT L'INITIATION DES ACTEURS DU SYSTÈME JUDICIAIRE TRADITIONNEL AUX RÈGLES INTERNATIONALES DE DÉTENTION**

**32 BRÈVES**



13



19



23



28



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

## DE LA PRÉPARATION À LA TENUE DU SCRUTIN : L'ONU AUX CÔTÉS DU MALI



*Après la préparation, la Mission de l'ONU poursuit son appui logistique, technique et sécuritaire aux autorités maliennes. Pour la tenue de l'élection présidentielle 2018, les Nations Unies demeurent à leurs côtés.*

Le mandat de la MINUSMA enjoint à la Mission de soutenir le processus électoral au Mali, au plan logistique et technique mais aussi sécuritaire. Voilà pourquoi, tout au long de la préparation de l'élection présidentielle, la MINUSMA a ainsi transporté plus de 200 tonnes de matériels électoraux dans les régions du Nord et du Centre du pays, formé et déployé 70 agents électoraux et assistants logistiques munis de 49 véhicules. Durant ces dernières années et plus particulièrement ces derniers mois, la MINUSMA et l'équipe électorale intégrée des Nations Unies, ont participé au renforcement des capacités des acteurs de ce processus. Ainsi, plusieurs milliers de maliens parmi lesquels des membres d'organes de gestion des élections, de la Société civile, de partis politiques, ou encore des Forces de

sécurité maliennes, ont reçu des formations et des initiations dans divers domaines liés aux élections.

## POUR SUIVRE LE SOUTIEN EN AVAL

Pour la MINUSMA, ce dimanche 29 juillet, c'est dès 8h du matin que les opérations ont débuté dans la majeure partie des bureaux de vote des grandes villes du Nord du Mali, où est déployée la Mission. Sur place, les Casques bleus et la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), ont intensifié leur présence aux côtés des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM). À Gao par exemple, entre les 28 et 30 juillet, les patrouilles régulières d'UNPOL dans la ville et ses alentours, sont passées à 5 heures de temps, 4 fois par jour. Intensification également pour la Force (les Casques bleus de la MINUSMA) dont les sorties pouvaient durer jusqu'à six heures chacune. Des hélicoptères ont également été déployés par la MINUSMA au-dessus de Tombouctou afin de soutenir le dispositif de sécurité en place.

Les médiateurs formés à travers le projet PACE (Projet d'Appui au Cycle Electoral) de l'UNIET (Equipe Electorale Intégrée des Nations Unies) ainsi que des équipes de rapporteurs, ont été dépêchés sur les lieux de vote, pour constater le bon déroulement du scrutin et le respect des droits de l'homme. Quant aux personnels civils de la MINUSMA dans les régions, ils se sont, en fonction de leur degré d'implication dans le processus, quasiment mis à la disposition des autorités qui l'ont souhaité. « À la demande du Gouverneur j'étais au Gouvernorat pendant toute la journée, pour suivre avec lui le processus et assurer une réponse immédiate en cas de besoin, » a déclaré Oumar Ba, le Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao. Le Colonel-Major Sidiki Samaké, Gouverneur de Gao a également voulu que cet appui se poursuive après la fermeture des bureaux de vote pour : « que les centres de compilation et de centralisation au niveau des cercles soient renforcés en termes de sécurité, » a ajouté Oumar Ba avant de poursuivre en expliquant que « la Force et la Police de la MINUSMA ont appuyé le Commandant de zone des FAMa dans ce sens. Mardi prochain, les trois Préfets de la région de Gao seront acheminés pour le transport des résultats à Bamako ».

Si la journée s'est, dans l'ensemble, bien déroulée, des incidents sont néanmoins à déplorer. Ainsi, dans la Région de Kidal, le village d'Aguelhok et le camp de la MINUSMA ont essuyés des tirs de mortiers (dix impacts). Un obus est même tombé à quelques dizaines de mètres de l'école qui sert de bureaux de vote, sans toutefois faire de victime. Après un bref moment de panique, le vote a pu

reprandre. Dans la Région de Tombouctou c'est le matériel électoral qui par endroits a fait l'objet d'enlèvements et parfois d'incendies délibérés.

### LES MALIENNES ET LES MALIENS ONT-ILS SAUVEGARDÉ L'ESSENTIEL ?

Il faut tout de même noter que dans toutes les zones de déploiement où les opérations de vote ont pu avoir lieu, les Maliennes et les Maliens ont accompli leur devoir citoyen dans le calme et la sérénité, sans heurts ni violences. Ceci, en respect aux nombreux appels à l'apaisement lancés par les candidats eux-mêmes, mais aussi, les leaders de la société civile, les leaders communautaires et religieux ainsi que la Communauté internationale, notamment par la voix du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres. Dans un communiqué rendu public la veille du scrutin, le Chef de l'ONU appelait les Maliennes et les Maliens : « à maintenir ce cap de manière à ce que l'élection de dimanche soit une importante célébration de la démocratie. Le Secrétaire général encourage tous les acteurs politiques maliens à s'engager à faire de ce scrutin un processus pacifique, libre et transparent et à recourir aux institutions prévues à cet effet en cas de litiges, en accord avec la loi ».

De l'avis des observateurs, ce premier tour s'est donc relativement bien déroulé dans l'ensemble. Une dynamique dans laquelle il faudra se maintenir au second tour afin de ne pas rater ce rendez-vous du peuple du Mali avec son histoire et sans doute aussi avec son avenir.





# L'APPUI AUX DIFFÉRENTS PROCESSUS ÉLECTORAUX AU MALI : UN VOLET DU MANDAT DE LA MINUSMA



*De la résolution 2100 (2013), créant la MINUSMA et lui donnant mandat de soutenir le peuple malien vers la paix et la stabilisation, à la résolution 2423 (2018) le renouvelant, l'appui aux processus électoraux est une constante. Une exigence que respecte la Mission Onusienne au Mali, à travers le travail de sa Division des Affaires Electorales et de ses partenaires (Agences, Fonds et Programmes) de l'équipe pays du système de l'ONU.*

Travaillant en équipe intégrée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Division des Affaires Electorales (DAE) de la MINUSMA, doit appuyer le gouvernement dans l'organisation des différents scrutins. Ceci, à travers un soutien, logistique, technique et sécuritaire mais aussi, au niveau de la sensibilisation et de la communication des acteurs du processus.

En ce qui concerne la logistique, aux abords des opérations de vote, l'appui de la MINUSMA se matérialise essentiellement par le transport du

matériel électoral. Les cartes d'électeurs mais aussi les bulletins de vote, qui constituent le matériel dit «sensible», sont acheminés dans les chefs-lieux des régions du Nord du Mali par les avions de la MINUSMA, sur demande du Gouvernement. De même, la Mission de l'ONU transporte dans ces mêmes régions, toutes les candidates et tous les candidats à l'élection présidentielle, désireux de s'y rendre. Enfin, entre les différentes mandatures, la DAE aide l'Etat à conserver et entreposer le matériel électoral réutilisable comme les urnes ou encore les isoairs, lorsqu'il n'est pas utilisé.

Au plan de la communication et de la sensibilisation, la DAE de la Mission onusienne a, entre autres actions, accompagné le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) dans l'élaboration d'un plan de communication. De plus, un centre d'information a été mis en place dans un des hôtels du centre-ville de Bamako. Selon Martin Nadon, le Directeur de la DAE de la MINUSMA, il

s'agit d'un endroit, « où il y aura des représentants du MATD, de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) et de la DGE (Délégation Générale aux Elections) pour informer la population et les acteurs électoraux (observateurs, partis politiques) sur le processus électoral ». A cela s'ajoute l'impression de matériel de sensibilisation et de formation tels que les guides à l'endroit des électeurs et des agents électoraux.

### OUTRE LA LOGISTIQUE, IL Y A LA FORMATION

Avec près de 100 000 agents électoraux formés, notamment par le PNUD, les Nations Unies vont au-delà de l'appui logistique

et de la sensibilisation. Un appui technique constant est apporté aux processus électoraux. De la formation des agents de la Cour constitutionnelle, à celle des agents électoraux en passant par les conseillers juridiques des candidats, ces formations et ateliers de renforcement de capacités, sont nombreux et se sont déroulés pour beaucoup, hors période électorale. À titre d'exemple, « il y a eu des ateliers régionaux dans neuf Régions du pays au cours desquels, les organes de gestion (le MATD, la DGE et la CENI) vont répondre aux questions de la Société civile régionale des médias et partis régionaux, sur les élections, la distribution des cartes d'électeurs, la nouvelle loi électorale sur la sécurité des

élections ». C'est ce qu'a expliqué M. Nadon, avant de rappeler la formation des Conseillers juridiques des candidats, sur la rédaction des requêtes à adresser à la Cour Constitutionnelle en cas de recours.

Il s'agit donc pour la DAE et l'équipe électorale intégrée, d'aider les Maliens à réussir LEURS élections de 2018. Le Directeur de la DAE de la MINUSMA le rappelle ainsi : « ce n'est pas la MINUSMA qui organise les élections, ce n'est pas la MINUSMA qui sécurise les élections. Les élections sont organisées et sécurisées par les Autorités nationales du Mali. C'est une activité de souveraineté. Nous, nous sommes là à leur demande, pour les appuyer ».



### UNE ÉQUIPE POUR COUVRIR TOUS LES ASPECTS

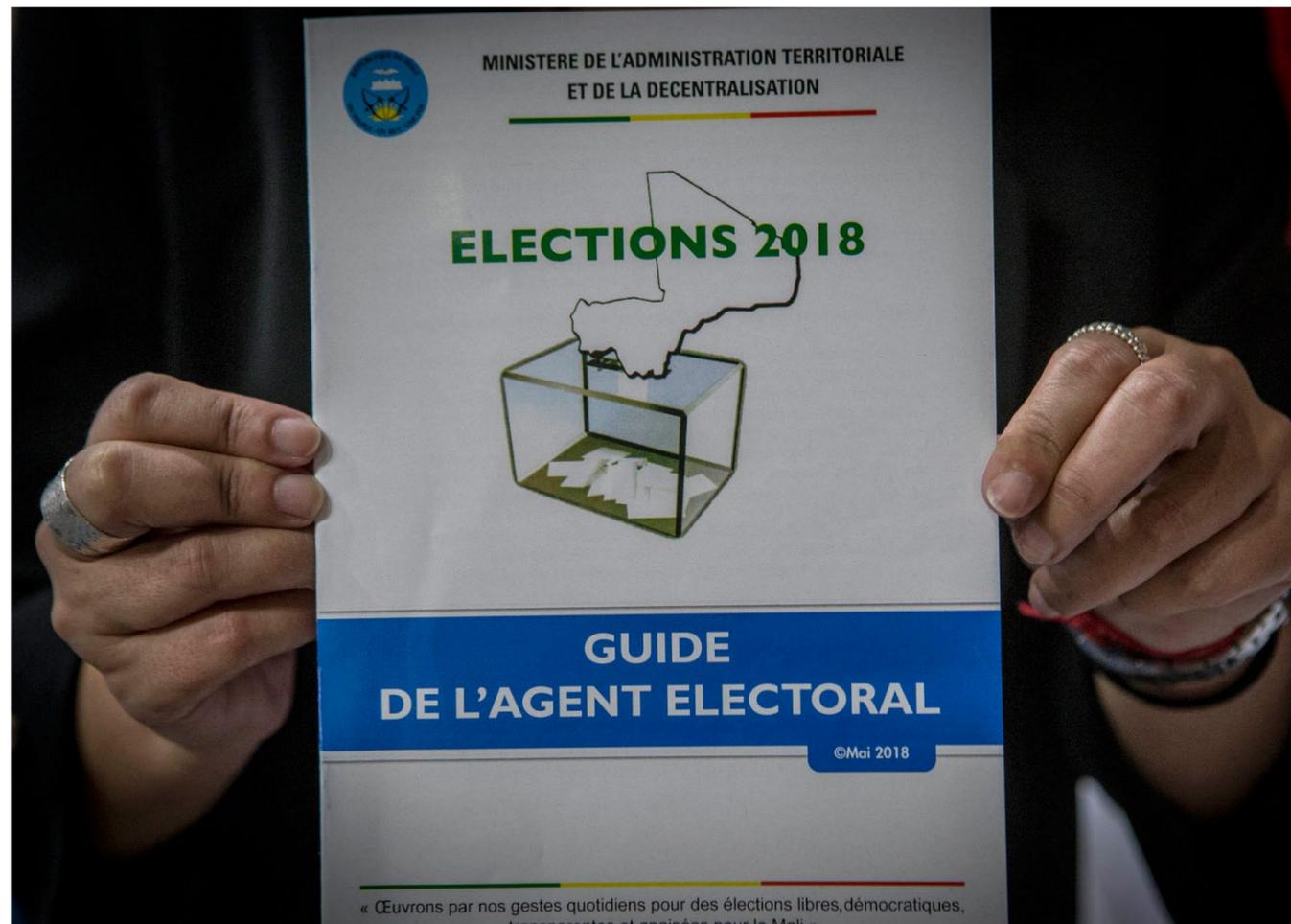
Le Projet d'Appui au Cycle Electoral PACE, est une composante du PNUD. Elle aussi a pour objet, comme son nom l'indique, d'accompagner les Maliens dans l'organisation de leurs élections. Pour éviter le morcellement des forces et donc garantir une certaine efficacité, ce projet et la Division des Affaires Electorales de la MINUSMA font front commun au sein de l'Equipe Electorale Intégrée des Nations Unies. « C'est en décembre 2016 que le Gouvernement malien a demandé l'assistance électorale des Nations Unies. Dans cette assistance, il y a la composante politique et logistique qui est la MINUSMA et de l'autre côté, le projet de développement qui est le PACE (...) Nous devons agir en synergie, mobiliser les efforts tant financiers qu'humains... » a déclaré le Conseiller principal du projet PACE, Marc Amougou.

L'action du PACE se décline en quatre composantes. Il y a d'abord «l'appui opérationnel» qui est un soutien matériel et institutionnel aux organes chargés des élections (MATD, CENI, DGE). Le deuxième volet est relatif à l'appui à la sensibilisation, la communication et l'éducation civique électorale, non seulement en direction

de la Société civile mais également de tous les acteurs, afin que « tout le monde soit au même niveau d'information, » précise Le Conseiller principal du PACE, avant d'énoncer le troisième champ d'action qui est la Médiation et la prévention des conflits postélectorales. En collaboration avec une ONG et à l'aide de formation, le PACE prévient les conflits pré et postélectorales. La dernière composante, et non des moindres, est la mobilisation des femmes et des jeunes en ce qui concerne les élections. Ceci afin que « les jeunes mais aussi les femmes soient électrices mais aussi agents électoraux ou candidates, » a déclaré M. Amougou avant de conclure en réaffirmant que « les jeunes et les femmes doivent avoir leur part dans le débat politique et donc le processus électoral ».

Pour atteindre ses objectifs, le PACE travaille en étroite collaboration avec 15 grandes Organisations de la Société civile (OSC) malienne. Celles-ci relaient les messages et les programmes sur toute l'étendue du territoire en direction de toutes les communautés.

Illustration de leur implication : la campagne de retrait des Cartes d'électeurs...



## LES MALIENS AU RENDEZ-VOUS

« En novembre 2017, nous avons commencé à collaborer avec la MINUSMA. De cette date à maintenant, nous avons parcouru tout le Mali par rapport à cette collaboration ». A travers ces mots, Bissiri Coulibaly, le Président de l'Association malienne pour le Relèvement du Taux de Participation aux Elections (AMRTPE), confirme le rôle central de la Société civile dans l'appui à l'organisation d'élections crédibles et la place qu'il leur est conféré dans le dispositif onusien mis en place pour ce faire. L'association de M. Coulibaly a effectivement eu la charge, avec l'appui des Nations Unies, de la mise en place du projet de formation des Médiateurs électoraux et de la mitigation des violences liées aux élections. Un projet qui a permis de former 1492 médiateurs à travers tout le pays. Leur rôle sera d'apaiser la situation en cas de litige électoral en faisant une médiation entre les parties. L'AMRTPE a également identifié et formé 530 acteurs de la Société civile afin de les former à la mitigation des conflits électoraux. Selon M. Coulibaly, « ce n'est pas le jour de la chasse que l'on apprend à son chien à chasser ! » Faisant référence aux crises postélectorales ivoiriennes et kenyanes, qui ont respectivement fait 3000 et 6000 morts, le Président de l'AMRTPE réaffirme sa détermination : « c'est pour cela qu'au Mali nous sommes en train de prévenir ces violences qui pourraient être liées à ces élections. C'est notre rôle, c'est notre mission, c'est notre conviction ferme » ! Tout en remerciant la MINUSMA et ses partenaires pour l'appui, Bissiri Coulibaly annonce d'ores et déjà de nouvelles actions, notamment en direction des jeunes mais aussi des responsables locaux, afin de les former et les aider à mieux assumer leurs rôles respectifs dans les processus électoraux. « Si chacun des acteurs joue son rôle, nous allons organiser de très belles élections au sortir de 2018, » c'est par ce souhait que M. Coulibaly clôt son propos.

## INAUGURATION DU CENTRE D'INFORMATION ÉLECTORALE : L'ONU POURSUIT SON SOUTIEN À L'ÉTAT DU MALI



*Le 17 Juillet dernier, à l'hôtel de l'Amitié, M. Martin Nadon, Directeur de la Division des Affaires Electorales de la MINUSMA, a procédé à l'inauguration du Centre d'information électorale. A cette occasion, il a procédé à la remise officielle du guide de l'électeur et du guide de l'agent électoral, au Secrétaire général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).*

Le guide de l'électeur a été reproduit à 140 000 exemplaires, et 31 000 exemplaires pour celui de l'agent électoral. 1000 exemplaires de Laissez-Passer pour les médias et observateurs ont également été produits. L'ensemble ayant été fait sur financement de la MINUSMA.

Équipé d'un dispositif de communication performant, ce centre servira de guichet unique pour les trois principaux organes de gestion des élections que sont : la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation MATD et la Délégation Générale aux Elections DGE. Le Centre d'information électorale permettra à tous les acteurs du processus électoral, aux journalistes, aux observateurs internationaux et nationaux, d'avoir facilement accès à toutes les informations

officielles relatives au processus électoral. Il restera ouvert jusqu'au 31 août 2018.

En marge de cette inauguration, le Directeur de la Division des Affaires Électorales de la MINUSMA et le Secrétaire General du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, ont co-présidé le lancement d'un atelier. Celui-ci vise à renforcer les capacités de 40 spécialistes qui auront la lourde responsabilité de doter les responsables et agents électoraux sur le terrain, des outils et connaissances nécessaires pour une bonne gestion de l'élection présidentielle du 29 juillet.

Cet atelier s'inscrit en droite ligne des activités d'un projet mis en place par la MINUSMA, à travers les fonds fiduciaires et visant le renforcement des capacités des 553 personnes, notamment, les autorités administratives, les autorités intérimaires, les responsables des mouvements signataires et les délégués régionaux de la CENI. Financé grâce aux ressources du Gouvernement de la Norvège, ce projet a permis la production de 31 000 guides sur les principes de bonne pratique électorale traduits dans cinq langues et devant équiper chacun des bureaux de vote du pays.

# GAO : LA MINUSMA SOUTIENT LES MÉDIAS LOCAUX DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL



**Le 16 juillet dernier, le Bureau régional de la MINUSMA à Gao, a organisé un atelier de formation sur le rôle des médias dans le processus électoral.**

Cette activité vient à la suite d'un atelier d'échanges, réalisé le 18 juin dernier, sur le rôle, la responsabilité et les techniques de couverture des médias en période électorale. Cette initiative de la section de l'Information publique de la MINUSMA, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement du processus électoral, qui implique l'ensemble des sections de la Mission. La composante en uniforme quant à elle, dirige les séries d'échanges bilatéraux avec l'administration, les leaders religieux, les partis politiques, la société civile et les parties prenantes. Ces échanges visent, dans leur ensemble, à collecter les perceptions et le niveau de préparation des différents acteurs aux prochaines élections, les informer sur le processus électoral, renforcer leurs capacités et encourager une conduite responsable par la promotion des valeurs de cohésion sociale.

Lors du lancement de cet atelier qui a regroupé une trentaine de journalistes des différents médias de la région, le Chef du Bureau régional

de la MINUSMA-Gao, Oumar Ba, a rappelé le rôle primordial de la Mission onusienne dans le processus électoral au Mali : « Dans le cadre de ces élections, la MINUSMA a pour mandat de concourir, dans les limites de ses moyens et dans ses zones de déploiement, à l'organisation, dans des conditions pacifiques, d'élections ouvertes à tous, libres, régulières, transparentes et crédibles, en apportant notamment l'aide technique voulue et en mettant en place des mesures de sécurité, conformément aux dispositions de l'Accord », a-t-il expliqué.

Mme Samantha Buonvino, Chargée de l'Information Publique au Bureau de la MINUSMA à Gao, a précisé : « Nous savons que l'implication des médias dans le processus est cruciale pour une tenue démocratique des élections. Les médias, non seulement informent les populations mais surveillent également pour que le processus soit transparent, en reportant le cas échéant, des irrégularités, des cas de fraude. Dans d'autres occasions, ils peuvent contribuer à la sécurité en dénonçant d'éventuels perturbateurs aux autorités. Les radios de proximité en particulier, jouent un rôle très important dans les régions du Mali. Pour



qu'elles puissent accomplir à plein temps leur rôle. Il est essentiel que ces acteurs soient proprement informés sur l'ensemble du processus. C'est pour cela que nous avons organisé ces ateliers de renforcement des capacités autour de la période électorale.»

Cet atelier vient apporter des éléments d'information sur l'ensemble du processus électoral : le chronogramme, la feuille de route, la révision de la loi électorale et la position de la MINUSMA dans ce processus électoral. « Nous attendons qu'il y ait une meilleure compréhension du processus électoral et que les médias soient à mesure de situer les responsabilités des différents acteurs » a-t-elle poursuivi.

Riche en échange entre la trentaine de professionnels des médias et la MINUSMA, l'atelier a bénéficié de la participation des sections des Affaires politiques, de la Force et de la police des Nations Unies, UNPOL.

Le Coordonnateur de l'Union des Radio/TV libres du Mali à Gao, Issa Idrissa Maiga, s'est

réjoui de cette initiative, tout en remerciant ces organisateurs. Pour lui, cette formation est très importante et satisfaisante, : « j'invite les médias à transmettre des messages de paix et de réconciliation afin que ces prochaines élections se déroulent dans des bonnes conditions et dans un climat apaisé ».

Issa Idrissa Maiga a appelé les médias et journalistes au respect de l'éthique et de la déontologie du journalisme, « je demande aux médias d'être impartial et d'éviter des messages susceptibles d'engendrer des conflits comme c'était le cas dans d'autres pays, » a-t-il ajouté.

Conformément à son mandat, la Mission apporte une aide technique à l'intérieur de ses capacités et de ses zones d'interventions ; et d'user de ses bons offices afin d'appuyer la préparation, la conduite et la conclusion des prochains cycles électoraux tout en encourageant les initiatives visant à créer les conditions nécessaires pour la tenue d'élections crédibles, pacifiques, ouvertes à tous, régulières et transparentes.

# MÉDIAS ET ÉLECTIONS : 50 JOURNALISTES ET ANIMATEURS SENSIBILISÉS SUR LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LES ÉLECTIONS



Après Gao, c'est au tour du Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, en partenariat avec l'URTEL (Union des Radios et Télévisions Libres du Mali) d'organiser une journée d'information des journalistes sur les droits de l'homme et les élections ainsi que le rôle des médias en période électorale. C'était à l'Hôtel Handrina Khan de la Cité des 333 Saints, le 13 juillet dernier.

50 hommes de médias parmi lesquels des journalistes, des animateurs et des blogueurs, venant des cercles de la région, mais également des journalistes de la radio et de la télévision de l'ORTM de Tombouctou, ont pris part à cette rencontre.

L'objectif était de contribuer à l'instauration d'un climat apaisé avant, pendant et après le scrutin.

Une journée durant, les échanges ont permis aux participants de mieux comprendre le concept de respect des droits de l'homme, la déontologie et le rôle des médias publics et privés dans la couverture du processus électoral. Ils ont aussi été informés de la nature de l'appui de la MINUSMA dans ce processus, notamment celui des Casques Bleus quant à la sécurisation des opérations de vote. « Nous saluons cette initiative de la MINUSMA, qui nous a permis d'être mieux outillé pour contribuer à révéler le défi de l'information autour du processus électoral, » a indiqué Hamaye Laraw TRAORE, Animateur à la Radio Binga de Diré.

# LES JOURNALISTES ÉCHANGENT SUR "MÉDIAS ET DROITS DE L'HOMME PENDANT LES ÉLECTIONS"



Du 10 au 12 juillet dernier, la MINUSMA, à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a appuyé le (RMDH) pour la formation des professionnels de médias sur le rôle des médias en matière de droits de l'homme durant la période électorale.

Présidé par Boukary Daou, le RMDH est le Réseau Médias et Droits de l'homme. Née le 18 avril 2015 cette association a pour but de promouvoir et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés de la presse à travers les médias. Cette association comprend un bureau national à Bamako et des représentations régionales.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2423 (2018) du Conseil de Sécurité, notamment de son point relatif à la surveillance des violations des droits de l'homme et à la contribution aux activités de prévention de ces violations et atteintes.

Issus de la presse écrite et des médias (Télévision, radio, web TV et Réseaux sociaux), ils étaient 35 participants dont quatre femmes. Ces

professionnels venaient de Bamako et des régions de Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao. Un représentant de la Commission Nationale des droits de l'homme et un représentant du Ministère des droits de l'homme étaient également présents durant les trois jours de formation.

Il est apparu dans le contexte pré et post électoral que certains médias ont pu contribuer par leurs productions, à créer des conditions propices à la violence. Certains ont relayé des messages de haine, d'autres encore ont choisi des lignes éditoriales qui n'ont pas permis à ce que la population ait accès à une information instructive et constructive. L'expérience a aussi démontré que les violences liées aux élections ont été régulièrement relayées, incitées et justifiées par les médias. Pour créer un environnement propice à une meilleure tenue des élections, soucieuses du respect des choix des électeurs et dépourvues de violences, le RMDH a souhaité avoir une activité d'imprégnation pour une compréhension commune du contexte sécuritaire, politique et des droits de l'homme dans lequel se tiendront les élections. Il a aussi été question de s'approprier du cadre légal de la presse et des élections, partager



des expériences d'autres pays sur le rôle des journalistes et adopter une stratégie commune pour promouvoir, à travers les médias, des élections libres, démocratiques et respectueuse des droits de l'homme.

Lors de l'évaluation finale de la formation, le Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection, M. Guillaume Ngefa a animé une session pratique sur le rôle des médias dans les conflits et les crises postélectorales. À la suite de la restitution des exercices, il est ressorti que les colorations politiques des organes de presse et d'autres facteurs peuvent influencer les publications dans les médias et être à la base de crises.

M. Ngefa a conseillé les participants sur la question de l'influence des médias sur la paix et les droits de l'homme et invité les professionnels de médias à

ne pas inciter à la violence, ne pas porter atteinte à la dignité et aux droits des personnes notamment des personnes mises en cause, des victimes, des témoins, et l'interdiction de l'utilisation des images des enfants etc.

« Les médias ont un rôle central à jouer surtout en période électorale, les médias ont une grande responsabilité en matière d'information et de sensibilisation du public, de manière objective et équilibrée aux niveaux national et international, » a rappelé Harouna Modibo Touré, le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication qui présidait la cérémonie d'ouverture. Face à lui, le Président du Réseau Media et droits de l'Homme, la Représentante du Directeur de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection, le Représentant de la Commission

Nationale des Droits de l'Homme et la Ministre des Droits de l'Homme, Kadidia Sangaré-Coulibaly. Pour Mme Coulibaly : « le droit de pouvoir informer librement sans être l'objet de pressions ou d'intimidations a pour corollaire le devoir de délivrer aux électeurs, une information responsable c'est-à-dire objective, instructive et constructive. C'est donc un travail complexe, avec des défis à relever et des pièges à éviter qui vous attendent pour le plein respect des droits de l'homme ».

Pendant trois jours, la situation sécuritaire et politique, son impact sur les droits de l'homme, les normes des droits de l'homme applicables aux élections, les normes régissant la presse et les élections et les techniques de couverture des élections selon une approche basée sur les droits de l'homme, ont été développées par des experts chevronnés.

## RESTAURER LA SÉCURITÉ ET SOUTENIR LA JEUNESSE : LA MINUSMA FINANCE DEUX PROJETS À MÉNAKA



*Le Bureau régional de la MINUSMA à Ménaka a procédé, les 13 et 14 juillet derniers, à l'inauguration de la Brigade de Gendarmerie et de la Maison des Jeunes de la Commune urbaine de Ménaka. Deux projets à impacts rapides qui ont valu plus de 67 millions de FCFA, entièrement financés par la MINUSMA. Ces réalisations ont été respectivement parrainées par La Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA) et la Division des Affaires Civiles de la Mission onusienne au Mali.*

### APPUYER DE FAÇON FACTUELLE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ À MÉNAKA

Le nouveau Chef du Bureau de la MINUSMA dans la région, Francisco Osler De Almeida, accompagné de ses collègues d'UNPOL et des sections substantives, dans l'après-midi du 13 juillet, ont officiellement remis, au Gouverneur de la Région, M. Daouda Maiga, les locaux de la Brigade de Gendarmerie entièrement réhabilités et équipés par la Mission onusienne. C'était en présence de nombreux invités,

notamment les notabilités, les représentants de la société civile, les forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM)... « Si le but immédiat de cette petite collaboration est d'améliorer les conditions de travail de la Brigade de Gendarmerie dans sa mission de veiller à la sûreté publique, d'assurer le maintien de l'ordre et de veiller à l'exécution des lois, son but majeur devrait être vue comme un lien clair entre les efforts politiques visant à faire progresser la réforme du secteur de la sécurité, et l'appui opérationnel et technique fourni par la MINUSMA à la reconstitution et à la réforme des FDSM, » a déclaré M. Francisco Osler De Almeida, Chef du Bureau de la MINUSMA à Ménaka.

A l'instar du Gouverneur de la Région de Ménaka, les notabilités et les organisations de la société civile ont salué cette action de la MINUSMA qui contribuera à renforcer le dispositif sécuritaire dans la localité. Cette réhabilitation de la Brigade de Gendarmerie de la Commune urbaine de Ménaka a été financée à hauteur de plus de 21

millions de FCFA. Elle intervient suite à plusieurs attaques perpétrées contre ce symbole de l'Etat et qui ont enregistré des pertes en vies humaines. « La gendarmerie de Ménaka est un symbole. Elle a été attaquée à plusieurs reprises et nous avons perdu certains de nos frères ici. La gendarmerie représente quelque part l'autorité de l'état, elle représente la justice. Donc les ennemis de la paix en ont fait leur ennemi principal mais aujourd'hui, avec tous les équipements, cette rénovation, la gendarmerie se porte mieux, les gendarmes sont beaucoup plus motivés et la population est beaucoup plus encline à faire confiance à ses autorités comme elle vient de le témoigner, et ça c'est une excellente chose, » s'est réjoui Daouda MAIGA, le Gouverneur de la Région de Ménaka.

### SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE

Samedi 14 juillet, au deuxième quartier de la ville de Ménaka, une foule nombreuse est massée aux abords de la Maison des Jeunes. Tous sont venus prendre part à l'inauguration de la maison des jeunes et remercier la MINUSMA. Cette maison des jeunes servait de cadre d'échange et de lieux de retrouvailles aux jeunes de Ménaka depuis des décennies. Elle a participé à la protection de l'environnement et au renforcement des liens sociaux entre les associations de jeunes. « Nous remercions la MINUSMA pour la réhabilitation et l'équipement de cette maison des jeunes de Ménaka qui n'a jamais été aussi bien faite. Nous sommes aussi contents que la

réalisation soit faite par une entreprise locale. Les jeunes doivent bien l'entretenir parce qu'ils ont été plus chanceux que nous qui avons voulu cela depuis fort longtemps, » a rappelé le Maire de la Commune urbaine de Ménaka, M. Nanoute Ag Kotia.

Ce projet en phase avec les objectifs du plan régional de stabilisation, vise à renforcer les capacités de résiliences des jeunes et à contribuer au relèvement de la région de Ménaka. De plus, le projet compte réduire considérablement les risques d'engagement de la jeunesse dans les groupes armés. Les habitants y trouveront un cadre de regroupement idéal pour toute la jeunesse de la région. « C'est une grande fierté pour nous. Une très grande fierté de voir la concrétisation de toutes les réalisations de la MINUSMA à Ménaka et surtout celle de ce joyau pour la jeunesse, qui va au-delà de l'espoir des jeunes de Ménaka. Nous comptons sur ces jeunes qui sont les moteurs du changement, du développement, car c'est cette jeunesse qui porte l'avenir de notre pays sur ses épaules. Il est donc important pour nous qu'elle soit dans les conditions d'épanouissement, à travers ces activités et, c'est pour cela que nous remercions la MINUSMA qui a réalisé ce joyau. Si la jeunesse est occupée à travers les activités économiques, sociales, culturelles et même politiques, ça veut dire que la région se stabilise, » a déclaré, non sans une certaine satisfaction, Daouda Maiga, Gouverneur de la région de Ménaka.

Le Conseil régional de la jeunesse de Ménaka qui est bénéficiaire de ce projet à impact rapide, est un démembré du Conseil national de la jeunesse du Mali. Il a pour objectif d'appuyer la structuration des associations locales et d'appuyer la mise en œuvre de la politique de la jeunesse de l'état. Il regroupe plus d'une centaine d'association. C'est une structure apolitique qui intervient en faveur de la cohésion sociale, le vivre en ensemble et la réconciliation nationale. « Après des années de durs labeurs autour d'une idée de projet, nous voici aujourd'hui à l'inauguration de ce projet de réhabilitation de la maison des jeunes de Ménaka qui est devenue une réalité grâce à la MINUSMA. Cette infrastructure va renforcer la cohésion sociale, la fraternité entre les jeunes, et l'épanouissement de la jeunesse de Ménaka, » a expliqué Djibrilla MAIGA, Président du Conseil régional de la jeunesse de Ménaka.

Ménaka est l'une des nouvelles régions issues du récent redécoupage administratif de la république du Mali. Plus de 25 projets qui touchent les secteurs de la santé, de l'eau, de l'éducation, de la culture, du commerce, de la défense et de la sécurité y ont déjà été réalisés par la MINUSMA. À cela il faut ajouter les deux sites de cantonnement qui reviendront plus tard aux communautés.

Ces différents projets peuvent être estimés à plusieurs centaines de millions de francs CFA.

# SÉCURISATION DES LIEUX DE DÉTENTION : LA MINUSMA SOUTIENT UN EXERCICE GRANDEUR NATURE



**Le 7 juillet dernier, le Ministère de la Justice a mené un exercice de simulation «grandeur nature», sur le terrain du pénitencier agricole de Baguinéda, afin de tester l'opérationnalité des plans de sécurité de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako (MCA). Des plans de sécurité élaborés à la suite de 2 ateliers tenus en avril 2018, avec le soutien de la MINUSMA, y compris la Police des Nations Unies, le service de lutte anti-mine UNMAS et la Section des affaires judiciaires et pénitentiaires.**

L'exercice de simulation sur le terrain a impliqué au total, près de 500 éléments des membres des FAMa, de la Gendarmerie, de la Garde nationale, de la Police nationale, de la Protection civile, du Ministère de la santé et des agents pénitentiaires de la MCA de Bamako.

L'élaboration des plans de sécurité et l'exercice de simulation ont été entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n°2587/MJDH-MDAC-MAT-MSPC-SG, fixant les conditions d'application du plan intégré de protection et de défense des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée. Celui-ci prévoit que «

chaque chef d'établissement pénitentiaire est tenu, sous l'autorité de la hiérarchie, d'élaborer un plan opérationnel intérieur applicable en cas de troubles interne (P.O.I) et un plan de protection et d'intervention ( P.P.I) pour faire face aux troubles externes et de les tenir à jour, sous le contrôle du commandant de zone de défense ».

L'exercice a été l'occasion de mettre en ordre l'ensemble des forces qui pourraient être impliquées dans des incidents graves internes ou externes pouvant survenir à la MCA de Bamako et d'instituer une synergie entre elles, dans l'esprit de l'arrêté.

Il faut signaler que c'est la MCA de Bamako qui accueille en majorité les détenus présumés, ou condamnés pour actes de terrorisme et poursuivis par le Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Le montant de cet appui s'élève à la somme de 12 635 200 FCFA et est financé par la MINUSMA.

## À KIDAL, UN PROJET À IMPACT RAPIDE RAPPROCHE LA POPULATION ET LA POLICE DES NATIONS UNIES



Le 5 juillet dernier, la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA) a procédé au lancement des activités d'un Projet à Impact Rapide, dénommé «Projet d'appui à la reconstitution du capital cheptel des femmes de l'association EFFES N'tassick» de la région de Kidal.

Le projet vise à renforcer les moyens de subsistance des femmes de l'association bénéficiaire, à travers la reconstitution de leur cheptel. Il s'agit particulièrement de leur permettre d'améliorer leur capital cheptel affecté par la crise et les effets des sécheresses récurrentes dans la région. Ce projet d'une durée de deux mois, est destiné aux 40 membres de l'association féminine «EFFES N'TASSICK» du village de N'tassick (cercle de Kidal), pour un coût global d'environ 13.500.000 FCFA.

Une centaine de personnes étaient présentes à la cérémonie de lancement. Les bénéficiaires très enthousiastes bien sûr, mais aussi les représentants de la société civile, le Chef du quartier et le Chef du village qui ont adressé leurs vifs remerciements à la Mission onusienne au Mali, pour le financement de ce projet au profit des femmes.

La représentante des femmes bénéficiaires, Mme Aichata Walet Alhoussein se réjouit de

cette initiative de la MINUSMA : « nous sommes ravis de ce geste louable et encourageant de la MINUSMA qui est disponible pour la population dans ses projets ». Ce projet vient à point nommé pour renforcer les moyens de subsistance de cette catégorie de la population qui a été affectée par ces années de crise, en plus des sécheresses récurrentes que connaît la région. « Cela nous permettra sans doute de reconstituer notre cheptel après tant d'années de crises, » a-t-elle conclu.

Le Lieutenant-colonel Sanou Saidou, Commandant régional d'UNPOL à Kidal, a encouragé les femmes de l'association à travailler pour la pérennité et la rentabilité du projet pour les communautés du village de N'tassick. « La première préoccupation de la MINUSMA est de protéger les personnes et de leurs biens et c'est dans ce cadre que ce projet a été initié, pour appuyer à la reconstitution du cheptel. Ce projet s'inscrit dans la perspective de créer un climat de confiance et de rapprochement entre la police des Nations Unies et la population locale ». M. Sanou a réaffirmé la disponibilité de la MINUSMA pour la réinsertion socio-économique des populations de la région de Kidal.

Il faut rappeler que ce projet s'inscrit dans le cadre des dividendes de la paix et de la sécurité et relève du programme de stabilisation à la consolidation

## AVEC LE BENELUX, LA BELGIQUE APPORTE 1 MILLION D'EUROS AU FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Avec le BENELUX, la Belgique apporte 1 million d'euros au Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la paix et la sécurité au Mali en soutien à la Commission d'enquête Internationale sur les violations et abus des droits de l'homme au Mali

Bamako, le 17 juillet 2018 – Le 9 juillet, au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh ANNADIF, a officiellement signé avec la Chargée d'Affaires en Pied, Cheffe de Mission de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Mali, Mme Myriam BACQUELAINE, une convention de financement d'un montant d'un million d'euros au Fonds Fiduciaire, administré par la MINUSMA en soutien à la paix et la sécurité au Mali.

Les signataires de l'Accord pour la Paix au Mali (Accord d'Algiers- 2015) ont prévu d'établir une Commission d'enquête internationale chargée de faire la lumière sur tous les crimes et autres violations graves des droits de l'homme sur tout le territoire malien depuis janvier 2012. Cette Commission doit encourager la réconciliation nationale et appuyer les efforts des autorités maliennes dans la lutte contre l'impunité.

Au travers de différentes résolutions, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a donné à la MINUSMA le mandat de soutenir les mesures de réconciliation et de justice prévues par l'Accord, y compris la Commission d'enquête internationale. Le 23 janvier 2018, le Secrétaire Général des Nations Unies a annoncé sa décision

d'établir la Commission d'enquête internationale et de nommer Lena Sundh (Suède), Vinod Boolell (Maurice) et Simon Munzu (Cameroun) en tant que commissaires. Mme Sundh a été désignée Présidente de cette Commission.

La Belgique, qui a été élue le 8 juin dernier membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies avec 181 voix parmi les 193 Etats Membres de l'Assemblée Générale de l'ONU, fixe comme priorité de veiller à un monde en paix et de lutter contre l'impunité. La Belgique est une vieille amie du Mali, avec lequel elle entretient des relations sincères, transparentes et fortes.

C'est pourquoi, en plus de nombreux autres efforts visant la réconciliation nationale en soutien à la MINUSMA à travers son financement au Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité, la Belgique a décidé de contribuer à hauteur de 1 million euros au financement de la Commission d'enquête internationale. Cette somme s'ajoute aux contributions du BENELUX (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) qui appuie le travail de cette Commission indépendante.

« Cette nouvelle contribution du Royaume de Belgique fait partie du soutien continu de la Communauté internationale d'appuyer le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Algiers, notamment les mesures de réconciliation et de justice. Tous ces efforts vont contribuer à installer durablement la paix au Mali par la lutte contre l'impunité » a conclu M. Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali.



# LES RÉSEAUX SOCIAUX AU SERVICE DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS



*Avec l'appui technique et financier de la MINUSMA, le Réseau des Jeunes Unis pour les Droits des Enfants (plateforme de plus de 60 associations de jeunes et d'enfants) a mis en place une Plateforme virtuelle de discussion sur la résolution 1612 (2005) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.*

## QU'EST-CE QUE LA RÉOLUTION 1612 (2005) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU ?

La résolution 1612 établit un mécanisme complet de surveillance, de communication, d'information et de sanctions à l'encontre de personnes coupables de graves violations contre les enfants. On qualifie de graves violations, les atteintes portées à la dignité et à l'intégrité physique des enfants, telles : le meurtre et la mutilation, le recrutement ou l'utilisation militaire, l'enlèvement et/ou le kidnapping, les viols et autres violences sexuelles, les attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux, ainsi que leur utilisation militaire et le déni d'accès humanitaire envers les enfants dans les conflits.

## UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE ?

L'opérationnalisation de cette plateforme de discussion sur les réseaux sociaux dont Facebook, Twitter, Instagram et WhatsApp, entre dans le cadre d'un projet à impact rapide multiforme de la Section d'une durée de 6 mois qui porte sur la dissémination (vulgarisation et diffusion) des standards de protection de l'enfant et le renforcement du système national de protection de l'enfant.

## UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR QUELS OBJECTIFS ?

Plusieurs objectifs spécifiques sont visés par la plateforme virtuelle de discussion. Le premier est sans doute la promotion de la résolution et par là, de la protection de l'enfant. Il s'agit de disséminer les standards de protection de l'enfant à une audience plus importante et plus ciblée, en l'occurrence, les jeunes et les enfants eux-mêmes. Très présents sur les réseaux sociaux, ceux-ci s'avèrent être d'excellents canaux pour leur faire prendre conscience de leur droit à la protection.

Ce moyen permet également de faciliter et dynamiser la communication entre la Section de la Protection de l'enfant et son public-cible (les jeunes et les enfants) afin de la rendre moins formelle et plus fluide. La plateforme sert également à sensibiliser et mener le plaidoyer pour permettre aux jeunes et aux enfants de participer directement à la lutte contre les violations de

leurs droits. Le développement des stratégies de prévention contre les violations graves auxquelles les jeunes et les enfants sont le plus exposés, y compris l'extrémisme violent, le radicalisme religieux, l'insécurité dans les écoles, les crimes sexuels, fait également partie des objectifs.

Enfin, l'espace d'échange contribue à la protection et au bien-être des enfants à travers la création d'une plateforme de dialogue sur les problématiques qui les concernent.

### UNE PLATEFORME À LAQUELLE TOUT LE MONDE ADHÈRE

Lancée depuis 2016 c'est le 07 juin 2018 à la suite à une cérémonie de présentation et d'information aux partenaires nationaux à la Cité des Enfants à Bamako, que la plateforme a été rendue fonctionnelle.

Cette cérémonie présidée par Madame Koumaré Amina Cissé, la Directrice de la Cité des Enfants, représentant Madame la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a été marquée par les interventions du représentant du Maire de la commune VI, du Chef de quartier de Niamakoro et, du Président du Réseau des Jeunes Unis pour la Défense des Enfants. Environ 200 personnes ont répondu à l'appel, dont des membres des Forces de Défense et de Sécurité, des représentants de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille, de la

Commission Nationale des Droits de l'Homme, du Conseil National des Jeunes du Mali, des acteurs de la chaîne judiciaire, des ONG et associations de la société civile et de plusieurs organisations de jeunes et d'enfants.

Dans leurs interventions, tous ont salué l'assistance multiforme de la MINUSMA, en matière de promotion et de défense des droits des enfants en situation de conflit armé au Mali.



Le Président du Réseau des Jeunes Unis pour la Défense des Droits des Enfants, Mr Modibo Traore, a quant à lui rappelé que l'initiative de la création de la plateforme est venue suite à une formation des

organisations de jeunes et d'enfants facilitée par la Section Protection de l'Enfant de la MINUSMA sur la résolution 1612 en juillet 2016. Cette session visait à mieux faire connaître cette résolution présentant les standards essentiels de protection des enfants en situation de conflit armé.

En prenant la parole à son tour, la Cheffe de la Section de Protection Enfant de la MINUSMA, Solange Vasse a réitéré tout l'engagement et le dévouement de la MINUSMA à contribuer à la promotion et la protection des droits des enfants. Puis, elle a très chaleureusement remercié les jeunes réunis au sein du réseau pour leur initiative et a salué leur contribution à la protection des enfants. Elle a souhaité que la plateforme porte loin les valeurs de la protection de l'enfant, notamment en situation de conflit armé et surtout que la plateforme soit aussi un lieu d'exercice d'un des droits fondamentaux des enfants à savoir la PARTICIPATION. Enfin Solange Vasse a réaffirmé que la MINUSMA n'épargnera aucun effort, pour assurer à l'ensemble des partenaires l'appui conseil et l'accompagnement nécessaire, dans la mesure du possible, pour les aider à promouvoir et à faire respecter des droits des enfants.

## DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE L'ETAT-MAJOR DES CASQUES BLEUS, HONORÉS POUR LEURS EFFORTS POUR LA PAIX



**Pour couronner leurs efforts de soutien à la paix et à la stabilité au Mali, 48 officiers et sous-officiers de l'Etat-major de la Force de la MINUSMA viennent d'être décorés de la médaille des Nations unies.**

Présidée par le Commandant adjoint de la Force, le Général de Division Amadou Kane, la cérémonie s'est déroulée le 10 juillet dernier à la Base Opérationnelle de la MINUSMA à Bamako.

Ce fût, pour le Commandant adjoint de la Force onusienne, une occasion de rappeler à l'assistance, le rôle très important que joue le personnel d'Etat-major dans la conduite des unités de la MINUSMA pour l'atteinte des objectifs assignés aux Casques bleus déployés au Mali.

Dans son discours, le Commandant adjoint de la Force est revenu sur les conditions difficiles dans lesquelles se déroulent les opérations de la MINUSMA en termes de menaces, de mobilité et de soutien logistique. Ensuite, il a souligné l'esprit d'entraide et de partage, de même que le professionnalisme du personnel dans l'exécution

de leurs tâches quotidiennes au sein de l'Etat-major.

Par ailleurs, La MINUSMA est considérée comme la Mission des Nations Unies la plus complexe et la plus dangereuse au monde, y travailler dans ces conditions, exige d'énormes sacrifices. C'est dans cet environnement délicat que les récipiendaires, de par leurs efforts continus, ont contribué de manière significative à la stabilisation du Mali et à la mise en place des conditions propices pour la paix en assurant la gestion, la planification, la coordination et le contrôle des unités déployées. En conséquence, le Commandant adjoint de la Force estime que ces récipiendaires méritent amplement cette distinction.

Pour conclure, le général de division Amadou Kane, Commandant adjoint de la Force a rappelé aux soldats de la paix que nonobstant les attaques complexes et autres menaces courantes, la Force de la MINUSMA devra tout faire pour mettre en œuvre son mandat.

# LES FEMMES ÉCHANGENT SUR LES VOIES ET MOYENS D'ACCROITRE LEUR PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX



*Du 9 au 11 juillet dernier a eu lieu, un atelier de réflexion et de renforcement des capacités, afin d'augmenter le niveau de participation des femmes à la mise en œuvre et au suivi de l'accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger. Des recommandations devant permettre de palier à cette sous-représentation des femmes sont sorties de ces trois jours de réflexion. Leur application devrait avoir des répercussions positives sur les efforts entrepris pour parvenir à la paix au Mali.*

La MINUSMA en collaboration avec ONUFEMMES, FNUAP et le Ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et la Famille a élaboré un projet intitulé « De victimes à actrices de la paix : Renforcement de la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'accord de paix et

l'amélioration de la cohésion sociale». Financé par l'Initiative pour la Promotion du Genre 3, du Fonds pour la consolidation de la Paix, ce projet vise à promouvoir une paix durable et inclusive, grâce à une plus grande participation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

## UN EXERCICE PRÉVU DE LONGUE DATE

C'est le 16 janvier dernier, en marge de la 23ème session ordinaire du CSA, qu'une délégation de femmes de la société civile et des mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger, a rencontré son Président et les représentants des différentes parties signataires de l'Accord. Objectif:

demander une plus grande implication des femmes dans le processus de mise en œuvre dudit accord. Se basant sur la loi 052/2015 sur la promotion du genre et des recommandations de la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, elles ont donc demandé la reconstitution du

CSA et de ses sous-comités, en vue de permettre qu'il y ait plus de femmes impliquées à haut niveau dans le processus de paix au Mali.

C'est à cette époque qu'a été décidé d'organiser l'atelier des 9, 10 et 11 juillet dernier.

## UN ENGAGEMENT DE HAUT NIVEAU...



La cérémonie d'ouverture de l'atelier des 9, 10 et 11 juillet dernier était présidée par Koen Davidse, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en charge du pilier politique de la MINUSMA, le Haut Représentant du Président de la République du Mali, Mahamadou Diagouraga et, Son Excellence Boualem Chebihi, l'Ambassadeur de la République d'Algérie. Les femmes des parties signataires de l'Accord pour la Paix, des organisations de la société civile féminine et des structures

étatiques y étaient présentes en nombre.

M. Davidse a mis l'accent sur les préoccupations de la MINUSMA contenues dans la Résolution 2423 (2018) sur le Mali, pour une plus grande représentation des femmes dans les mécanismes de l'Accord. Il a exhorté les participantes à des travaux fructueux tout en explorant les mécanismes aussi bien formels qu'informels pour leur inclusion. Il a exprimé son souhait que le présent atelier contribue

à renforcer l'implication des femmes aux mécanismes de suivi de l'accord et qu'il dégage une feuille de route pour une meilleure implication et participation des femmes au processus de paix. « Car, a-t-il dit : toute paix ne peut être pérenne sans le rôle moteur des femmes ! »

Son Excellence l'Ambassadeur de l'Algérie a salué l'initiative importante qui cadre avec l'objectif de l'Accord qui est de regrouper de large frange

de la société malienne et de l'objectif d'appropriation de l'Accord. Le CSA dont il est également le Président, fait la promotion de l'inclusivité au sens large et invite à réfléchir à des propositions consensuelles. Le CSA appuie toute sorte de promotion qui va dans le sens du suivi de l'Accord.

Pour le Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, l'activité est en lien direct avec la Résolution 1325 (2000) et la politique nationale genre. La loi N° 2015-052 du 18 décembre 2015 « ... instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives... » a été l'occasion de négocier pour que l'inclusion des femmes dans le suivi de l'accord soit une réalité. Dans cet esprit ont été organisées les assises des femmes qui ont fait des recommandations fortes pour leur inclusion. Beaucoup d'efforts ont été déployés et l'Accord qui est d'actualité, fait

partie des outils majeurs. Les questions de femmes sont des questions importantes qui ne peuvent pas être négligées. Des membres des commissions comme CNDDR, CVJR et du Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité, en plus des experts de la MINUSMA et de l'ONU Femmes, ont accompagné les participantes dans leurs réflexions.

### TROIS JOURS D'ÉCHANGES POUR ABOUTIR À DE FORTES RECOMMANDATIONS

Des recommandations fortes sont issues de l'atelier, notamment la prise en compte des femmes dans la mise en œuvre de l'accord au niveau national et local. Ceci, à travers la participation politique (application de la loi 052) mais aussi, le Conseil consultatif élargi, les autorités intérimaires au niveau des cercles, le CSA, les mécanismes de suivi de l'Accord. Parmi elles, le Comité National de DDR (CNDDR), la Commission nationale de la Réforme

du Secteur de la Sécurité. Les femmes recommandent également la création d'une commission d'observation indépendante des femmes pour la mise en œuvre de l'accord. Elles souhaitent aussi élaborer une stratégie genre, en fonction de l'évolution de la mise en œuvre de l'accord. Le respect strict des textes nationaux, régionaux et internationaux auxquels le Mali a souscrit est aussi un point important de leurs recommandations. Pour elle, la diffusion et la poursuite de la diffusion de l'accord de paix au sein de toutes les communautés dans les différentes langues reste un impératif.

Les recommandations ont été lues lors de la cérémonie de clôture, en présence du Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Koen Davidse, du représentant du HRPR, des partenaires bilatéraux.



## A KIDAL, LA MINUSMA POURSUIT L'INITIATION DES ACTEURS DU SYSTÈME JUDICIAIRE TRADITIONNEL AUX RÈGLES INTERNATIONALES DE DÉTENTION



*Les 11 et 12 juillet derniers, le Bureau régional de la MINUSMA à Kidal, a organisé, une séance de sensibilisation et de travail sur les conditions de détention et les standards et normes internationaux afférents à la détention à l'attention des cadis (les juges traditionnels) et de la société civile.*

Cette activité vient à la suite d'une série de journées de sensibilisation des cadis, organisée par la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA qui s'est déroulé à Kidal le 7 juin dernier. D'autres ateliers du genre devraient se tenir respectivement, les 17 et 19 juillet prochains à Aguelhok et à Tessalit.

Ces journées de sensibilisation et de discussions, visent à l'évaluation du besoin de réforme de la justice sur les moyens de concrétiser les engagements de l'accord pour la paix en matière de justice et le contentieux électoral, en faveur des autorités locales, des parties signataires (CMA et la plateforme), des cadis et des acteurs de la société civile y compris les associations de femmes et de jeunes.

Le Représentant des cadis, M. Mohamed AG Boukene, s'est réjoui de cette initiative tout en remerciant ces initiateurs. Pour lui : « ... responsabiliser les cadis dans le cadre du renforcement de la justice dans le pays, dans la région c'est aussi remettre l'Etat dans ses droits ».

L'objet premier de cette rencontre est d'écouter « les participants sur leur compréhension des enjeux de l'Etat de droits et de la justice dans le contexte de la mise en œuvre de l'accord de paix, il en est également de leur vision sur la revalorisation du rôle des cadis et de la Justice traditionnelle, » a expliqué Nancy Makulu Mutombo officier à la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA, qui a organisé cette activité. Le deuxième but « c'est de permettre un échange fructueux entre les participants sur l'articulation des rôles de la justice formelle et traditionnelle et leur complémentarité constructive ».

# EN BREF

## 17 JUILLET

### DÉPLOIEMENT DE 32 ASSISTANTS LOGISTIQUES DANS LES RÉGIONS DU SUD DU MALI

Dans le cadre de son appui à l'organisation des élections générales de 2018, la MINUSMA, à travers sa Division des Affaires électorales (DAE), a procédé au recrutement, à la formation et à l'équipement de 64 agents de soutien au processus électoral, dont 15 Agents électoraux, en majeure partie déployés auprès des Gouverneurs et 49 Assistants logistiques (ALOG) qui seront à terme déployés auprès des Préfets.

Dans cette dynamique d'appui au processus électoral au Mali, la DAE a procédé, le 02 juillet dernier, au déploiement dans les régions du sud du Mali, de 32 ALOG équipés de véhicules 4x4, d'ordinateurs, de téléphones et de radios. Le déploiement de ces 32 assistants est la seconde vague qui suit celle des 17 précédents, envoyés dans les régions du nord du pays le 20 juin dernier. Ces ALOG qui seront supervisés par des Agents Electoraux, vont appuyer les Préfets, au niveau des Cercles, dans l'organisation des opérations de l'élection présidentielle du 29 juillet 2018 puis, dans les préparatifs des élections législatives de novembre 2018 au Mali.



## 02 JUILLET

Le Bureau régional de la MINUSMA à Gao, à travers sa section en charge du contrôle des mouvements aériens, a reçu 3700 kg de matériel électoral, les 17 et 18 juillet derniers.

Acheminé par les avions de la MINUSMA ce matériel l'a été en deux parties. Une première partie de 3500 kilos le 17 juillet et les 200 kilos restant le lendemain.

Le 19 juillet Nouhoum Lambert SIDIBE, Chargé des affaires électorales du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, a réceptionné ce matériel dont une partie reste dans la Région de Gao. Les deux autres parties étant destinées aux Régions de Ménaka et Kidal.

Cet important lot de matériel est composé de bulletins de vote du premier tour de l'élection présidentielle, d'imprimés électoraux (feuilles de dépouillement, procès-verbaux des opérations de vote, récépissés des résultats, procurations de vote, feuilles de recensement des votes ; procès-verbaux de centralisation des résultats, enveloppes pour PV des opérations, enveloppes Grand Format), des documents de gestion de bureau de vote, des lampes tempête, des isolements complémentaires, des gilets pour agents de bureaux de vote, ou encore de petits matériels de bureau de vote.





**MINUSMA**

**DIVISION DES DROITS DE L'HOMME  
ET DE LA PROTECTION**

**LIBERTÉ**  
**LOI ÉGALITÉ**  
**DIGNITÉ**  
**DROITS**  
**POUR TOUS**

RESPECT  
EGALITÉ  
NON DISCRIMINATION  
LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

EQUITÉ  
GARANTIE  
LEGALITÉ  
PAIX

DISCRIMINATION  
JUSTICE  
HUMANITÉ  
EQUITÉ  
VERITÉ  
GARANTIE  
JUSTICE  
RESPECT

Le centre d'appel de la Division des droits de l'homme et de la protection est mis à la disposition des populations maliennes pour rapporter tout cas de violations ou d'abus des droits de l'homme



**Bamako**

(Bambara, Songhaï, Français, Arabe, Tamasheq) :

**+223 94951358**

**Mopti**

(Peul, Bambara, Songhaï, Bozo, Dogon, Français) :

**+223 94950028**

**Tombouctou**

(Songhaï, Bambara, Arabe, Tamasheq, Français) :

**+223 94951177**

**Gao**

(Tamasheq, Bambara, Songhaï, Français) :

**+223 94951663**

**Kidal**

(Tamasheq, Arabe, Bambara, Français) :

**+223 94951244**

**Ménaka**

(Français) :

**+223 94951962**



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

